

M. Woolliams: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a lui-même proposé 33 modifications au bill précédent et certaines n'ont pas été approuvées par le comité. Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice n'a pas répondu à ma question. Je lui ai demandé s'il allait présenter un bill concernant les criminels dangereux et le pardon obligatoire. Cette question a trait aux crimes violents et même aux meurtres commis dans les rues des villes de notre pays. Présentera-t-il un bill distinct qui puisse être adopté rapidement? Répondra-t-il à ma question au lieu de continuer son baratin de ce matin?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, si le député et ses collègues ne s'étaient pas opposés au bill à la dernière session, nous aurions des articles de lois relatifs au pardon obligatoire accordé aux criminels dangereux et autres questions, ce qui assurerait aux Canadiens une protection dont ils ne jouissent pas à l'heure actuelle.

En réponse à la question du député, j'espère présenter une mesure législative concernant le pardon obligatoire ou plutôt interdisant le pardon obligatoire, en ce qui concerne les criminels dangereux, et donnant plus de pouvoirs aux policiers pour protéger la société contre les maniaques qui se servent de fusils.

M. Woolliams: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les modifications adoptées en 1970 par le gouvernement actuel sont responsables de certains de nos problèmes. Ces modifications ont changé la loi sur le cautionnement. Comme les membres de mon parti ont fait des propositions concrètes et constructives au comité, le ministre ne pense-t-il pas qu'il devrait les accepter, si nous voulons adopter des mesures pratiques qui seraient bien accueillies par les Canadiens?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, je conviens qu'un bon nombre de ces suggestions étaient valables; d'ailleurs, le solliciteur général et moi en avons accepté plusieurs, au nom du gouvernement. C'est pourquoi j'estime que le comité de la Chambre a étudié à fond toute la question et j'espère que ces mesures seront adoptées dans les plus brefs délais.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA PROPOSITION DE M^{me} MENZIES QUANT À L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il paraît que la vice-présidente de la Commission de lutte contre l'inflation, M^{me} June Menzies, aurait dit, dans une allocution prononcée hier à Winnipeg, que le Canada doit s'empresse d'élaborer une politique nationale réfléchie et coordonnée de l'alimentation. J'aimerais demander au ministre, de qui relève la Commission, si le cabinet va tenir compte de cette opinion réfléchie, en reconnaissant qu'il n'y a pas de politique nationale de l'alimentation et qu'il nous en faut une, en s'engageant à

Questions orales

élaborer une telle politique et à l'annoncer? Si je pose cette question, c'est aussi parce que M^{me} Menzies, qui a été nommée par le cabinet actuel, jouit sans doute de la confiance du cabinet tout entier, notamment du ministre de l'Agriculture, de celui de la Consommation et des Corporations et aussi du ministre des Finances.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on poursuit de façon continue l'étude d'une politique nationale de l'alimentation dans l'espoir d'en formuler une qui tienne compte à la fois des intérêts des consommateurs canadiens et de ceux des agriculteurs canadiens. Bien sûr, la question est d'importance fondamentale: aussi, lui consacre-t-on beaucoup de temps et d'attention.

* * *

LES TRANSPORTS

PROPOSITION DE RESTRICTIONS LÉGISLATIVES AU MAINTIEN EN SERVICE DES NAVIRES VÉTUSTES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre de l'Industrie et du Commerce est absent, j'adresserai ma question au premier ministre. Elle a trait au renvoi imminent d'un millier d'ouvriers des chantiers navals de Collingwood. Selon le directeur du syndicat des métallurgistes qui représente ces ouvriers, si l'on en est arrivé là, c'est en partie à cause du gouvernement fédéral qui permet l'utilisation dans les eaux canadiennes de navires condamnés à la ferraille aux États-Unis. D'après lui, on peut acheter et utiliser sur les Grands lacs des navires vieux de 25 ans que le gouvernement américain refuse d'immatriculer. Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage de modifier la loi ou les règlements pour interdire ce genre de chose?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de ces déclarations mais si le député veut faire preuve d'un peu de patience, j'en parlerai au ministre des Transports ainsi qu'au ministre de l'Industrie et du Commerce.

* * *

L'INDUSTRIE

LES CHANTIERS MARITIMES DE COLLINGWOOD—LA POSSIBILITÉ DE LA CONSTRUCTION DES NAVIRES NÉCESSAIRES À LA SURVEILLANCE DE LA ZONE DE PÊCHE DE 200 MILLES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre discutera-t-il avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre de l'Environnement du nombre de navires dont nous aurons besoin pour faire respecter notre limite de pêche de 200 milles? Il nous faudrait vraisemblablement plus de navires qui pourraient peut-être être construits aux chantiers de Collingwood.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais tenir la question pour préavis.